



au fil de Nœux

Journal Municipal de la Ville de Nœux-les-Mines

Retrouvez toutes les photos dans la galerie «au fil des semaines» sur www.noeux-les-mines.fr
03.21.61.38.00

Supplément au n°20 spécial sécurité du 14 juillet

Comme chaque année, la Ville a souhaité offrir à la population Nœuxoise, un magnifique spectacle pyrotechnique pour clôturer, comme il se doit, la journée du 14 Juillet.

Fort de son succès, ce feu d'artifice a attiré l'année dernière un grand nombre de personnes, rendant compliquée la circulation aux abords du lac et même au-delà.

Afin qu'un maximum de monde puisse profiter du spectacle en toute sérénité, et qu'à l'issue de celui-ci chacun rentre chez soi sans encombre, la municipalité a décidé de prendre des mesures, sur **recommandation des services de police et de pompiers, visant à assurer la sécurité de tout le monde**, et à ne pas engorger les voies de circulation.

Merci de votre compréhension, et bon 14 Juillet à tous !

Votre Maire,
Serge MARCELLAK

Du jeudi 13 juillet 2017 à 18 heures au samedi 15 juillet 2017 à 8 heures :

La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits sur la chaussée afin d'assurer la sécurité du site, rue des usines, partie comprise entre la rue de Béthune et la grille d'entrée du lac de Loisinord.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit rue de Calais, partie comprise entre la rue de Boulogne et la rue de Béthune, et rue de Béthune, partie comprise entre la rue de Calais et la rue des Usines.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit rue Léon Blum, du giratoire de l'Avenue du Lac au giratoire du boulevard Agniel.

Le 14 Juillet, de 21 heures à 24 heures :

La circulation de tous les véhicules sera interdite rue Léon Blum, du giratoire de l'Avenue du Lac au giratoire du Boulevard Agniel.

La rue Vauban sera fermée au niveau de la rue Mansart.

Les accès au parking Dya seront fermés.

Du début du feu d'artifice à 24 heures :

L'Avenue du Lac sera fermée dans le sens Stade de Glisse/Base Nautique.

Le giratoire du Stade de Glisse restera ouvert à la circulation.

L'accès au parking du Centre Leclerc donnant sur l'Avenue du Lac sera fermé.

La rue Léon Blum sera fermée après l'entrée du Centre Leclerc, qui sera laissée libre.

Les sorties du parking de la boulangerie Louise et du Food Stock seront fermées au niveau du giratoire de l'Avenue du Lac.

Les véhicules sortant de ces deux parkings, rue Léon Blum, seront déviés en direction de Mazingarbe.

Le 14 Juillet, de 8 heures à 24 heures :

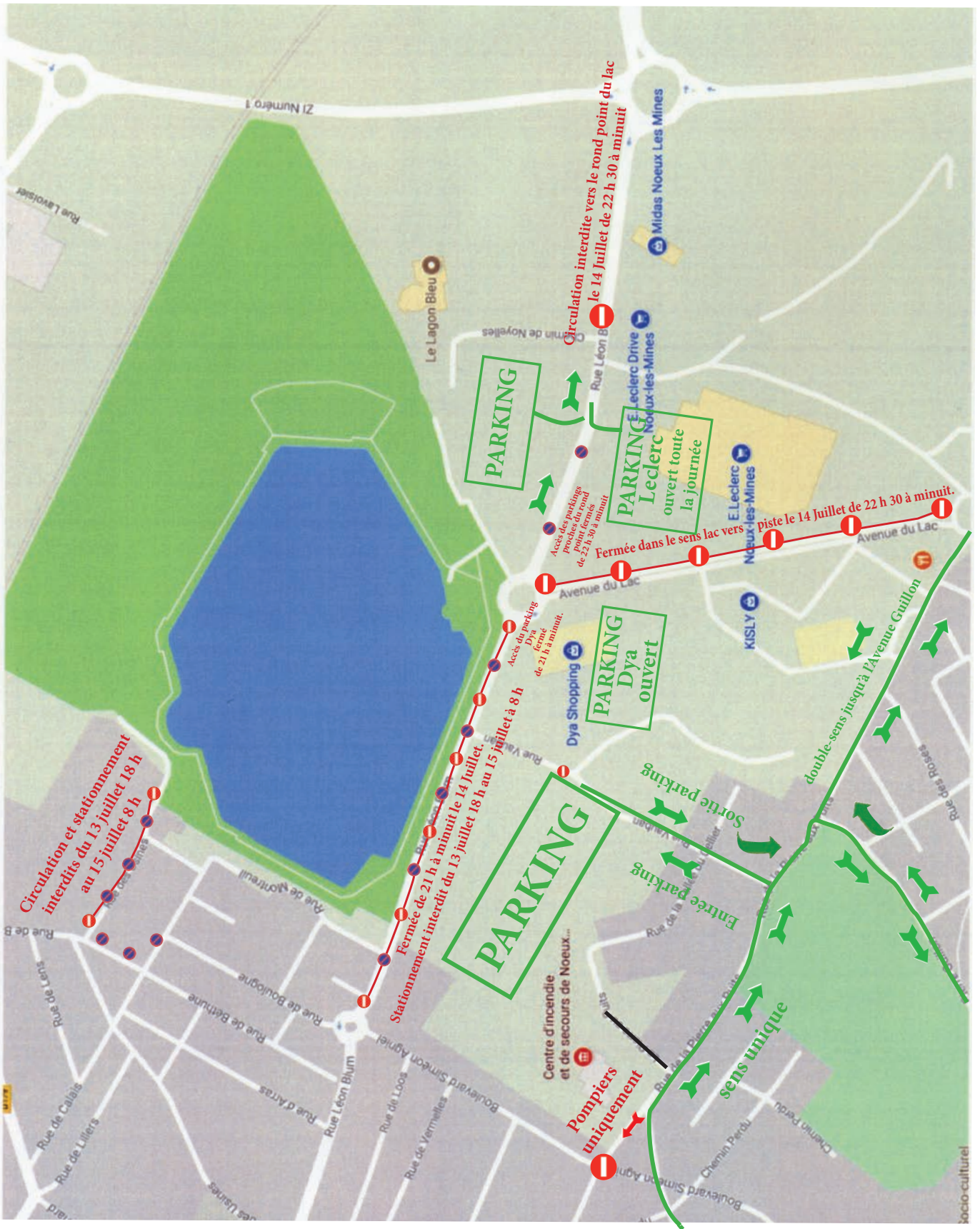
Afin de faciliter l'accès au parking qui sera mis en place rue Vauban à l'arrière du bâtiment de la CABB Artois Lys Romane, la rue de la Pierre au Puits, partie comprise entre le boulevard Agniel et la rue Vauban, sera mise en sens unique dans le sens boulevard Agniel/ Stade de Glisse.

Les véhicules sortant de la rue Vauban seront déviés par l'avenue Guillon.

L'accès à la rue de la Pierre au Puits par le boulevard Agniel sera inversé et le panneau Sens Interdit sera masqué : l'accès se fera par la branche située face à la rue des Normands. La branche située face à la rue de Bully, accès habituel à la rue de la Pierre au Puits par le boulevard Agniel, sera fermée et réservée aux sapeurs-pompiers en cas d'urgence.

Plan au verso ➡

PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT ÉTABLI SELON LES PRÉCONISATIONS DES SERVICES DE SECOURS ET DE POLICE



⊘ Sens interdit

⊘ Stationnement interdit

ATTENTION !

Nous tenons à préciser que le spectacle pyrotechnique se déroulera sur le thème de la culture celte mais ne sera pas accompagné d'une troupe folklorique.